

Informations importantes pour nos clients concernant nos conditions de garantie.

Uniquement les conditions de garantie suivantes sont valables, version du 01/03/2022.

Elles remplacent les conditions de garantie du mode d'emploi.

Les conditions de garantie actuellement en vigueur peuvent être consultées à tout moment sur le site Internet steinel-france.fr.

Garantie du fabricant STEINEL Vertrieb GmbH, Dieselstraße 80-84, D-33442 Herzebrock-Clarholz/Allemagne

Tous les produits STEINEL satisfont aux exigences de qualité les plus strictes. C'est pourquoi, en tant que fabricant, nous vous accordons, en tant que client final, une garantie conforme aux conditions suivantes.

La garantie couvre l'absence de défauts dont il est prouvé qu'ils résultent d'un défaut de matériel ou de fabrication et qui nous sont signalés immédiatement après leur constatation et pendant la période de garantie. La garantie s'applique à tous les produits STEINEL achetés et utilisés en France, à l'exclusion des produits de la ligne STEINEL Professional. Vous avez le choix entre une réparation gratuite, un remplacement gratuit (le cas échéant par un modèle de remplacement de même valeur ou de valeur supérieure) ou l'établissement d'un avoir. La période de garantie pour le produit STEINEL acheté est 3 ans (5 ans pour les produits de la série XLED home) à compter de la date d'achat du produit. Nous prenons en charge les frais de transport, mais pas les risques de transport du retour de la marchandise.

Droits légaux en cas de défauts et gratuité

Les prestations décrites ici s'appliquent en plus des droits de garantie légaux – y compris les dispositions de protection particulières pour les consommateurs – et ne les limitent pas ou ne les remplacent pas. Le recours à vos droits légaux en cas de défaut est gratuit.

Exceptions à la garantie

Toutes les sources remplaçables sont expressément exclues de cette garantie. Sont, en outre, exclus de la garantie :

- les pièces qui sont soumises à une utilisation normale ou à une usure naturelle ainsi que les défauts de produits STEINEL qui résultent d'un usage normal ou de toute autre usure naturelle,
- le produit qui n'a pas été utilisé comme prévu ou qui a été utilisé de manière incorrecte ou si les consignes d'utilisation n'ont pas été respectées,
- les ajouts et transformations ou autres modifications du produit réalisés arbitrairement ou les défauts occasionnés par l'utilisation d'accessoires, de pièces rajoutées ou détachées qui ne sont pas des pièces STEINEL d'origine,
- la maintenance et l'entretien des produits qui n'ont pas eu lieu conformément au mode d'emploi,
- le montage et l'installation qui n'ont pas été réalisés conformément aux directives d'installation de STEINEL,
- les dommages ou les pertes survenus durant le transport.

Application du droit français

Le droit applicable est le droit français à l'exclusion de l'accord des Nations Unies sur les contrats touchant à la vente internationale de marchandises (CISG).

Réclamation

Si vous souhaitez bénéficier de la présente garantie, veuillez envoyer votre produit complet accompagné de la preuve d'achat originale qui doit comprendre la date de l'achat et la désignation du produit à votre revendeur ou directement à STEINEL Vertrieb GmbH, Dieselstraße 80-84, D-33442 Herzebrock-Clarholz/Allemagne. C'est pourquoi nous vous conseillons de conserver soigneusement votre preuve d'achat jusqu'à l'expiration de la période de garantie.

